



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale 2015

Le gouvernement prive les profs de leur droit de négocier

Montréal, jeudi 3 décembre 2015 – Le gouvernement libéral de Philippe Couillard prive les profs de leur droit de négocier en maintenant son exigence de régler leur prochain contrat de travail à coût nul. Ignorant complètement la demande de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de réinvestir massivement dans le réseau des écoles publiques, le gouvernement semble se diriger clairement vers l'imposition d'une loi spéciale et fait fi des difficultés vécues par le personnel enseignant ainsi que les élèves du réseau des écoles publiques. La FAE dénonce l'attitude méprisante du gouvernement, des commissions scolaires et des directions d'établissement et se voit donc dans l'obligation de maintenir les journées de grève des 9, 10 et 11 décembre prochains.

Le 3 novembre dernier, après 64 rencontres à la table sectorielle en éducation, la FAE a suspendu ses travaux avec le Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF) en raison de l'entêtement du président du Conseil du trésor, Martin Coiteux. En effet, celui-ci a alors clairement indiqué qu'il négocierait à coût nul le prochain contrat de travail des enseignantes et enseignants, et ce, pour toute sa durée, ce à quoi s'oppose depuis la FAE. Malgré cette condition, la FAE a accepté au cours des derniers jours d'aller rencontrer la partie patronale, à la demande de la médiatrice du ministère du Travail du Québec, Lise Lavallée, afin de permettre une reprise des travaux de négociation en éducation. Malheureusement, ces rencontres n'ont pas porté fruits. Non seulement les personnes représentant le CPNCF refusent les demandes syndicales qui exigent un réinvestissement en éducation, mais elles refusent aussi les demandes qui ne coûteraient rien au gouvernement. La FAE dénonce donc le positionnement du gouvernement, des directions d'établissement et des gestionnaires de commissions scolaires et ne courbera pas l'échine.

« Accepter de négocier le contrat de travail à coût nul, c'est accepter le statu quo. Un statu quo devenu intenable pour les enseignantes et enseignants. Malgré le grand nombre de rencontres, le gouvernement reste insensible à notre réalité. La réalité, ce n'est pas son discours d'austérité. La réalité, ce sont les enseignantes et enseignants de plus en plus épuisés et précaires. La réalité, ce sont les élèves qui manquent de services et de ressources pour compléter et réussir leur parcours scolaire. La réalité, c'est le gouvernement libéral de Philippe Couillard qui abandonne l'école publique et qui nous demande collectivement de nous taire devant son démantèlement. La FAE n'acceptera jamais de participer à ce saccage! », a indiqué Sylvain Mallette, président de la FAE.

Pourtant, un récent sondage Léger commandé par la FAE démontre que le gouvernement agit contre la volonté de la population. Ce sondage révèle que 83 % de la population du Québec est

d'accord avec les enseignantes et enseignants qui demandent au gouvernement du Québec d'augmenter la part du budget investi dans les écoles publiques. « Ce n'est pas l'ajout de 80 M \$ annoncé la semaine dernière par le ministre de l'Éducation, François Blais, qui permettra d'améliorer le quotidien des profs. Le réseau des écoles publiques s'est vu imposer des compressions qui totalisent plus d'un milliard de dollars. Chaque élève qui fréquente le réseau des écoles publiques s'est vu priver de 1 000 \$. Le gouvernement annonce qu'il va leur en remettre un maigre 80 \$. On est loin d'un réinvestissement massif! », a souligné M. Mallette.

De plus, la population n'appuie pas la stratégie du gouvernement qui cherche à imposer aux profs leurs conditions de travail. En effet, 61 % des Québécoises et Québécois sondés sont en désaccord avec le gouvernement du Québec qui mettrait fin aux négociations avec les enseignantes et enseignants en décrétant une loi spéciale décidant de leurs prochaines conditions de travail.

« La population soutient les revendications des profs, car elle n'est pas dupe. Si le gouvernement libéral de Philippe Couillard choisit d'imposer une loi spéciale aux enseignantes et enseignants, il ne décrètera pas que leur prochain contrat de travail. Il décrètera aussi la détérioration des conditions de travail des enseignantes et enseignants. Il décrètera aussi le manque de ressources et de services dont les élèves ont besoin pour assurer leur réussite scolaire. Il décrètera aussi l'abandon d'une école publique inclusive qui offre à tous, sans discrimination, une chance de développer son plein potentiel. Il décrètera cinq années de misère de plus à endurer une situation qui est intolérable dans le réseau des écoles publiques », a précisé Martin Lauzon, vice-président aux relations du travail à la FAE et responsable de la négociation nationale.

Mobilisation les 9, 10 et 11 décembre prochains

Devant l'entêtement et le mépris du gouvernement libéral, la FAE n'a d'autre choix que de maintenir les trois journées de grève qu'elle a votées pour les 9, 10 et 11 décembre prochains. Les Québécoises et Québécois sont donc invités à la grande manifestation du 9 décembre, qui débutera à 11 h 30 au Parc des Faubourgs (De Lorimier et Ontario) à Montréal.

« Nous tenons à remercier les parents qui soutiennent notre lutte et qui, avec détermination, font la démonstration de leur volonté de défendre l'école publique. Ensemble, nous menons une lutte citoyenne historique. Le gouvernement de Philippe Couillard ne peut plus faire la sourde oreille », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, ainsi que les 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Ses membres, répartis dans 800 établissements et regroupant 375 000 élèves, sont situés dans les régions de Montréal, Laval, Basses-Laurentides, Outaouais, Granby et Vaudreuil-Dorion.

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290